

LES COLLECTIONS MANUSCRITES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE PORT-ROYAL

Par Jean LESAULNIER

I. Le *Recueil Silvy*

La Bibliothèque de Port-Royal renferme des trésors. Patiemment accumulés au cours des siècles passés, ils ont été présentés dans deux notices réunies dans la brochure rédigée en 1934 par Cécile Gazier : *Histoire de la Société et de la Bibliothèque de Port-Royal*, et publiée à Paris en 1956. « Leur publication, écrit Louis Cognet dans l'Avant-propos, est un hommage à la mémoire de celle qui, toute sa vie, se voua à l'entretien et au classement du fonds dont nous avons la garde [...]. Elle fut la continuatrice de ces femmes admirables » que furent M^{lles} de Joncoux, de Théméricourt, Rachel et Sophie Gillet. « Le fonds en notre possession, conclut Louis Cognet, et dont ces deux notices racontent l'histoire demeure de la plus haute importance. Soit dans la collection Théméricourt soit dans la collection le Paige, les inédits y sont encore nombreux et de grand intérêt. »

Le nom du *Recueil Silvy* revient souvent sous la plume des historiens, soit que les documents aient été transmis par Augustin Gazier, comme à Louis Prunel, biographe de Sébastien Zamet, soit qu'ils aient été consultés par les sœurs Gillet, pour l'édition des *Lettres de la Mère Agnès Arnauld*, par Jean Orcibal pour la *Correspondance de Jansénius*, et par Lucien Goldmann, pour Martin de Barcos. Mais, depuis un siècle, le *Recueil Silvy* n'a fait l'objet d'aucune présentation générale.

L'origine du *Recueil*

Louis Silvy est un ancien magistrat parisien, à qui l'on doit l'existence même de la Bibliothèque de Port-Royal. Une inscription portée par lui en tête du recueil de pièces qui porte son nom, et qui comprend 545 folios numérotés, in-folio, en fournit l'origine :

J'ai obtenu ce manuscrit dans la succession de dom Deforis, religieux bénédictin du monastère des Blanc-Manteaux, qui l'honorait de ses bontés et qui est mort sur l'échafaud à la Porte Saint-Antoine le [24] juin 1794, victime de son opposition à la *Constitution civile*.

Silvy ajoute :

Dom Deforis, autant que j'ai lieu de le croire, tenait ce manuscrit de dom Clémencet, auteur de l'*Histoire [générale] de Port-Royal*, en dix volumes, et dom Clémencet par filiation le tenait des amis de ce saint monastère.

C'est le plus précieux document, la plus belle relique qui nous soit restée de Port-Royal, et je prie instamment les amis de la vérité qui le posséderont après moi de veiller beaucoup à sa conservation en prenant à cet effet les mesures les mieux réfléchies ».

Qui est dom Deforis ?

Né le 16 janvier 1733 à Montbrison (Loire), Jean-Pierre Deforis entre chez les bénédictins, où il prononce sa profession solennelle à Saint-Allyre de Clermont le 28 août 1753. Il demeure aux Blancs-Manteaux à Paris, à partir de 1774. Il travaille d'abord à l'édition des

Conciles des Gaules et continue celle des œuvres de Bossuet, commencée par Lequeux. Il écrit vingt-huit pages à la Gazette de Paris, contre la Constitution civile du Clergé. On vint le découvrir et l'arrêter, au milieu de ses manuscrits et de ses livres, dans le petit logement qu'il occupait avec dom Brial, son confrère et son collaborateur. Aux questions qui lui sont alors posées il répond que pendant vingt ans, ils avaient demeuré ensemble aux Blancs-Manteaux à s'occuper tous deux de travaux littéraires.

Arrêté à Paris le 24 septembre 1793, dom Deforis est transféré successivement à La Force, au Luxembourg et à la Conciergerie, et condamné par le tribunal révolutionnaire : il meurt sur l'échafaud le 25 juin 1694. Avant de mourir, le savant bénédictin avait remis le recueil manuscrit reçu de dom Clémencet au jeune Louis Silvy, qu'il avait formé et qu'il s'était attaché pour la publication des ouvrages de Bossuet, évêque de Meaux.

Né en 1760, descendant d'une famille janséniste, Louis Silvy est, depuis 1780, conseiller-auditeur à la Chambre des comptes de Paris, après son père » et le reste jusqu'à la Révolution.

Nous voilà ainsi fixés sur la provenance du recueil, ce qui n'a rien pour nous surprendre : de nombreux manuscrits de l'abbaye des Champs sont passés, après l'expulsion des dernières religieuses en 1709, aux mains de M. d'Argenson, qui les a remis à M^{lle} de Joncoux et de là à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Apparemment, dom Charles Clémencet avait soustrait de la collection le manuscrit qui devait s'appeler le *Recueil Silvy*, avant de le donner à dom Deforis. « Je prie instamment les amis de la Vérité qui le posséderont après moi de veiller beaucoup à sa conservation, en prenant à cet effet les mesures les mieux réfléchies », précise Silvy.

Ce dernier avait raison de se montrer méfiant, comme le montre l'histoire ultérieure du recueil. « J'avais confié ce manuscrit, précise-t-il, à M. l'abbé Roche, qui eut l'imprudence de l'emporter à Lyon, où il est mort au mois de mars 1814. Ce dépôt fut mis en vente dans sa succession et cette perle inestimable et unique dans son espèce fut abandonnée pour vingt francs. Mais l'héritier, frère de M. Roche, et l'acquéreur du manuscrit eurent l'honnêteté de me le renvoyer sur ma réclamation ».

Aussi, conclut Silvy, « j'engage beaucoup ceux qui l'auront après moi de ne jamais souffrir qu'il soit déplacé, [...], de leur bibliothèque sous quelque prétexte que ce soit. J'entends même et je veux que ce soit la condition expresse et à perpétuité du legs ou donation que je dois en faire. À Paris, ce 4 juillet 1814, Louis Silvy ».

« Ce manuscrit, note-t-il encore, doit être remis après moi, aux saintes sœurs de Sainte-Marthe, désignées dans mon testament du 24 octobre 1840 ». Il connaît alors une histoire moins tourmentée : « Ce précieux recueil, écrit Cécile Gazier, a été donné ou légué par M. Silvy aux religieuses de l'ordre de Sainte-Marthe. L'une des dernières, la sœur Esther, agissant au nom de ses compagnes, l'a remis à M. Augustin Gazier, pour être, après lui, déposé à la Bibliothèque de Port-Royal ».

Le *Recueil Silvy*, qui appartenait désormais à la Société de Port-Royal, déjà propriétaire depuis 1824, de l'immeuble du n° 169 de la rue Saint-Jacques, à Paris, provient donc de l'abbaye des Champs : il devait figurer parmi les collections regroupant des milliers de documents divers. Mais notre recueil présente-t-il une originalité particulière ?

Le contenu du *Recueil Silvy*

Deux parties nettement distinctes composent ce recueil. La première comprend des lettres, pour la plupart autographes, signées ou non, des mères Angélique et Agnès Arnauld, de M^{me} de Longueville, de Sébastien Zamet, de Charles de Condren, de Jansénius, de Martin de

Barcos, et de Robert Arnauld d'Andilly. La seconde partie présente des actes, procès-verbaux et procurations de l'abbaye de Port-Royal signés par les religieuses.

La première partie est constituée de trois importants dossiers, rassemblés sans doute par les destinataires des lettres et documents adressés à Blaise Le Féron, à Jean Duvergier de Hauranne et à ses deux neveux, Martin de Barcos et Bernard de Haitze, et à M. d'Andilly.

Le premier dossier pourrait avoir été réuni par Blaise Le Féron, alors bachelier en théologie, envoyé en 1626, à Rome par S. Zamet et Port-Royal, pour négocier l'ouverture de l'Institut du Saint-Sacrement. Prêtre de Chartres, il reçoit, en 1627, à Rome, plusieurs missives de ses correspondants :

huit lettres autographes d'Angélique Arnauld ; une autographe de la duchesse de Longueville à Le Féron, deux autographes de Zamet, évêque de Langres ; ainsi que plusieurs copies de lettres : l'une de la duchesse de Longueville au cardinal Barberini ; une copie, de la main d'Agnès Arnauld, de la lettre adressée par la mère Geneviève de Saint-Augustin Le Tardif au pape ; une copie d'une lettre de l'oratorien Charles de Condren à son confrère Claude Bertin ; enfin 2 lettres autographes d'Agnès Arnauld à M. d'Andilly. Cet ensemble de documents, qui comprend aussi le double d'un mémoire, semble-t-il, copié par Le Féron, provient très certainement de cet ami de l'abbaye ou de ses héritiers.

Le deuxième dossier renferme 22 lettres autographes, presque toutes signées, de la main de Cornélius Jansénius, de 1623, 1624, 1634, 1637 ; 13 sont adressées à Jean Duvergier de Hauranne, 7 à Bernard de Haitze, son neveu, et 2 à un inconnu. Ces lettres ont été publiées par J. Orcibal dans son édition de la *Correspondance de Jansénius (Les origines du jansénisme)*, t. I, Paris, Vrin, 1947).

Le troisième dossier est composé de 16 lettres : 2 sont adressées par M. d'Andilly à Duvergier de Hauranne (1638, 1640) ; 12 autres, échangées entre Martin de Barcos et M. d'Andilly (1638, 1640, 1641, 1642) ; 2 sont d'auteur inconnu (1641, 1642). Les lettres de Barcos ont été éditées par Lucien Goldmann à Paris aux P.U.F., en 1956, sous le titre : *Correspondance de Martin de Barcos*.

La deuxième partie du *Recueil Silvy* est constituée d'un ensemble de pièces de la plus grande importance pour la connaissance de l'abbaye entre juillet 1664 et 1669. Cette période cruciale de la vie de l'abbaye comprend trois temps : l'enlèvement des mères et de plusieurs sœurs et leur dispersion dans diverses maisons de religieuses de Paris et de province (l'abbesse, Madeleine de Ligny, est envoyée avec une compagne, la sœur Anne de Sainte-Cécile Boiscervoise, chez les Filles de Sainte-Marie de la Visitation de Meaux) ; le regroupement aux Champs, en juillet 1665, des moniales non signataires du Formulaire ; et la séparation des deux monastères en 1669. La plupart de ces pièces, une cinquantaine au total, sont des Actes, Déclarations, Protestations, Requêtes, et Procès-Verbaux. Ils sont portés par les signatures des religieuses elles-mêmes, qu'ils concernent la communauté ou telle et telle moniale en particulier, après avoir été copiés et signés après coup. Ils ont pu, avec d'autres documents, être consultés par Jean Racine, lorsqu'il composa, à partir du milieu des années 1690, son *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, qui ne paraîtra qu'en 1742 et 1767.

De juillet et d'août 1664 datent un « Acte envoyé à Mgr l'archevêque [...] touchant la signature du Formulaire » et une « Procuration pour protester, appeler et agir au nom de la communauté en cas de captivité » ; d'août et des mois suivants, des procès-verbaux de l'enlèvement des mères et de trois autres sœurs, de la rétractation de telle ou telle religieuse ; des années suivantes, des relations de la mort des sœurs Antoinette Le Gros et de Catherine Goulas. Plusieurs actes concernent la nomination, comme abbessse de Port-Royal de Paris, de la sœur Dorothee Perdreau.

Il paraît presque superflu de souligner le caractère exceptionnel de ce *Recueil*, auquel Louis Silvy attachait le plus grand prix. La qualité des auteurs des lettres et autres pièces et la

variété des documents qu'il renferme justifient pleinement les qualificatifs de "précieux recueil" ou de "perle inestimable" : « C'est le plus précieux monument, la plus belle relique qui soit restée de Port-Royal », écrivait Silvy. Il est rare de voir réunis dans un même manuscrit des documents signés d'Angélique et d'Agnès Arnauld, de Jansénius, de Duvergier de Hauranne, de Barcos et de M. d'Andilly. Mine pour les chercheurs, le *Recueil Silvy* mérite bien le plus grand soin de ses "conservateurs".

II. De nouvelles lettres autographes

des mères Angélique et Agnès Arnauld et d'Antoine Singlin

à la Bibliothèque de Port-Royal

La Bibliothèque de Port-Royal s'est enrichie, en 2005, d'un nouveau lot d'autographes, qui comprend onze lettres : trois de la mère Angélique Arnauld, six de la mère Agnès et deux d'Antoine Singlin, auxquelles s'ajoute un document datant manifestement du XVIII^e siècle et d'un moindre intérêt.

1. Lettres de la mère Angélique

Peu après la mort de la mère Angélique, une première collection de ses lettres est entreprise, sans doute à l'initiative de sa nièce, Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly. Des lettres autographes de la grande abbesse sont rassemblées, et ajoutées aux lettres déjà copiées : elles constitueront la première collection appelée par Jean Mesnard la *Collection des religieuses*, conservée aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France. De cette collection dérivent deux autres ensembles : celui de la Bibliothèque de Port-Royal, appelée *Collection Théméricourt I*, due aux soins de Marie-Scholastique Le Sesne de Théméricourt, ancienne pensionnaire de Port-Royal des Champs, et celui des Archives d'Utrecht, qui reprend la précédente, d'où son nom : *Collection Théméricourt II*, et sera la source de l'édition des *Lettres de la Mère Marie-Angélique Arnauld...*, publiée à Utrecht, 3 volumes, 1742-1744, soit 1041 lettres au total (édition reproduite en fac-similé par les éditions Phénix, 2003 avec une introduction de Jean Lesaulnier).

Que sont devenues les lettres originales de la mère Angélique ? Beaucoup d'autographes ont disparu, qu'elles aient brûlées par leurs destinataires, selon le vœu souvent répété par leur auteur, qui considérait pourtant elle-même comme des reliques les lettres que saint François de Sales lui adressait, ou qu'elles aient été égarées ou dispersées, après avoir été copiées.

Des ensembles importants de lettres autographes d'Angélique sont parvenus pourtant jusqu'à nous : par exemple les Archives d'Utrecht renferment 28 lettres adressées à M^{lle} Josse, future religieuse de Port-Royal, et 10 lettres à Robert Arnauld d'Andilly, frère aîné de l'abbesse. Une autre série d'autographes est conservée, on l'a vu, à la Bibliothèque de Port-Royal, dans le précieux *Recueil Silvy*, du nom de son propriétaire du XIX^e siècle : il s'agit de lettres de 1626-1627, à Blaise Le Féron, ecclésiastique de Chartres, qui a collectionné cet ensemble : il y manque au moins une lettre autographe, datée du 27 mars 1627, qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque municipale de Troyes. D'autres lettres sont présentes dans d'autres fonds, ou offertes à la vente chez certains libraires, quand elles ne font pas partie de collections privées.

C'est ainsi qu'au printemps 2005 un lot de lettres autographes a été acquis chez un libraire parisien par la Société des Amis de Port-Royal et par la Société de Port-Royal et déposé à la Bibliothèque de Port-Royal. Ce lot comprend, en premier lieu, trois autographes de la mère Angélique Arnauld, datées respectivement de 1650, 1652 et 1655. La première est adressée « à une pensionnaire de Port-Royal », la deuxième à la sœur Élisabeth Le Féron, la troisième à M^{lle} Josse. Les trois lettres ont fait partie, à l'origine, des collections réunies à l'abbaye de Port-Royal même par leurs destinataires. Elles sont connues des éditeurs de 1742-1744, mais elles présentent l'intérêt de fournir le texte original authentique, légèrement déformé par les modifications introduites par les copistes et par l'éditeur du XVIII^e siècle. Elles trouveront place dans l'édition des *Œuvres complètes* de la mère Angélique Arnauld, que prépare actuellement une équipe dirigée par l'auteur de ces lignes.

2. Les lettres de la mère Agnès Arnauld

Des constatations identiques peuvent être faites au sujet des lettres de la mère Agnès, mais avec des différences notables par rapport à celles de la mère Angélique. En effet, si des lettres d'Agnès ont pu être copiées après sa mort, - un projet de publication a été envisagé dès le XVII^e ou XVIII^e siècle -, il a fallu attendre le milieu du XIX^e siècle pour qu'une édition soit procurée par une bibliothécaire de la Bibliothèque de Port-Royal, Rachel Gillet, et publiée sous le nom de Prosper Faugère, qui en a seulement rédigé l'*Introduction : Lettres de la Mère Agnès Arnauld...*, Paris, 1858, 2 volumes, soit 1112 lettres au total.

Un travail préliminaire d'une grande précision a présidé à cette édition très neuve : la Bibliothèque de Port-Royal possède encore les copies de la main de Rachel Gillet et rassemblées dans 15 gros cahiers à partir de recherches qu'elles a effectuées dans plusieurs autres bibliothèques parisiennes, la B.N.F., la Bibliothèque de l' Arsenal, la Bibliothèque Mazarine, et ailleurs sans doute. Malheureusement la source des textes ne figure pas en détail dans l'édition de 1858, et seul le recours aux copies effectuées par Rachel Gillet et gardées à la Bibliothèque de Port-Royal peut permettre de retrouver aujourd'hui soit les originaux soit les copies des lettres de la mère Agnès (malheureusement deux des cahiers Gillet néanmoins manquent à l'appel),

Si Prosper Faugère donne dans son *Introduction*, p. XI, les références aux collections de la B.N.F. et de l' Arsenal, en revanche, peu d'informations sont fournies sur les manuscrits de la Bibliothèque de Port-Royal utilisés par Rachel Gillet. Ce dernier fonds possède, en effet, deux recueils de copies de lettres où se lisent des lettres d'Agnès : le ms. P.R. 4, qui est presque entièrement de la main de Marie-Scolastique Le Sesne de Théméricourt, et le ms. P.R. 7, qui est de l'écriture de l'un de ses copistes.

Des autographes ou des copies se trouvent dans d'autres fonds que ceux qui viennent d'être indiqués, par exemple aux Archives d'Utrecht, ou se trouvaient, voilà plus d'un demi-siècle, au Petit Séminaire de Tours (voir à ce sujet l'article de Louis Cognet, « Lettres inédites de la mère Agnès Arnauld », [*Bulletin de la*] *Société des Amis de Port-Royal*, 6-7, 1956, p. 82-87), ou dans des collections privées, d'où proviennent les lettres déposées en 2005 par la Bibliothèque de Port-Royal : deux d'entre elles sont adressées à Catherine Le Maistre, sœur d'Agnès (1630 et 1631), deux à Antoine Le Maistre, fils de Catherine Le Maistre et neveu d'Agnès (1653), une à M^{lle} d'Atrie (1638) et une à la sœur Angélique de Marle de Falaire (sans date). Ces six lettres, dont aucune n'est signée, figurent dans l'édition Gillet-Faugère, avec quelques variantes.

3. Lettres d'Antoine Singlin

Deux lettres, présentes dans le même lot acquis en 2005, ne comportent aucune signature, et seule l'écriture, souvent difficile à déchiffrer, permet de les attribuer au confesseur de Port-Royal Antoine Singlin. Elles complètent avec bonheur la précieuse édition des *Lettres d'Antoine Singlin*, que vient de publier Anne-Claire Josse, à Paris, aux éditions Nolin, en 2004, avec une copieuse et très belle introduction, et s'ajoutent aux 176 lettres mises là au jour pour la première fois.

Là encore Rachel Gillet avait défriché le terrain, en recherchant et en copiant nombre de lettres du directeur spirituel de Port-Royal : son travail, écrit Anne-Claire Josse, «constitue une bonne préparation à l'édition des lettres d'Antoine Singlin, même si les exigences de la critique des textes imposent aujourd'hui des règles plus strictes. De plus, ce recueil manuscrit n'est pas exhaustif : d'autres lettres de diverses origines sont venues s'ajouter à celles recopiées par Rachel Gillet».

Divers fonds, publics et privés, ont été visités et revisités, comme de nombreux ouvrages parcourus, à la recherche d'autographes ou de copies. Dans le lot acquis par la Bibliothèque de Port-Royal, Anne-Claire Josse a reconnu sans peine deux lettres autographes de la main de Singlin, inconnues jusque là, et dont elle nous livrera dans quelque temps la date, la ou les destinataires, et le texte...

En accueillant ainsi ce lot de nouvelles lettres autographes, la Bibliothèque de Port-Royal continue d'enrichir ses fonds et la connaissance des personnalités, comme des ouvrages et des documents, qui les font apprécier et approfondir, et poursuit l'œuvre de mise en mémoire initiée voilà plus de trois siècles par les religieuses elles-mêmes.